

Sursaut pour Die

Retrouvez ci-après le diaporama de notre réunion du 11/02/2026 en présence des trois listes qui ont répondu à nos questions. Nous publions les réponses qui nous été adressées ensuite par les trois listes, puis notre conclusion générale,

Sursaut pour Die

En campagne sans être candidat(s) mais pour
une démocratie municipale conviviale

Réunion du 11 février 2026

Réponses des candidat(e)s face à

la charte pour une démocratie municipale conviviale

<https://www.sursautpourdie.fr/>

Soyez les bienvenu(e)s

et

MERCI

D'avoir répondu à mon/notre invitation

Pour commencer, le décor :

Explications et clarifications

C'est parce que les choses vont mal que je me suis engagé dans le débat public malgré les coups

Beaucoup de Diois pensent que ça va mal

C'est une réalité

Rappeler ce qui ne va pas bien pour beaucoup de Diois :

- Tensions comme jamais entre Diois
- Déclin pour de multiples raisons
- Démocratie malmenée
- Six ans de perdus pour l'hôpital
- Mobilité du centre-ville source de mécontentements
- Les finances de la ville en danger

Malgré les coups

Nous sommes pourtant en démocratie

- Ai-je été injurieux, agressif... ?
- Avons-nous le droit, en démocratie, de donner notre avis, d'exprimer nos désaccords ?
 - Pourquoi ces agressions écrites et verbales, ces refus d'échanger loyalement ?

Pourquoi ce grief « tu dis vouloir rassembler et tu critiques » ?

Droit de critiquer-devoir de respecter

Allons-nous être capables de restaurer la
BONNE HUMEUR
entre toutes et tous ?

C'est l'ambition de

La charte pour une démocratie municipale conviviale

Franchise et convivialité vont de pair

Résultat d'un travail collectif

Règles pour parler/écouter vrai avec bienveillance/respect vrais

- **Règle 1 : pas d'applaudissements, pas de cris, nous sommes là pour écouter**
- **Règle 2 : Pas de discussion sur le fond (hôpital, centre-ville...) seulement sur le fonctionnement de la démocratie**
- **Règle 3 : tirage au sort pour fixer l'ordre de prise de parole de nos trois candidats**
- **Règle 4 : après la question N°1, 5 minutes de prise de parole x 3 suivi de points de clarification = 30 minutes pour la deuxième question / 5 minutes par 3 pour les trois autres questions et discussion = 30 minutes/ Observations et conclusions de chaque candidat cinq minutes chacun(e) = 20 minutes (Gardien du temps, qui ?)**

Question N°1 :

Vous avez pris connaissance de la CHARTE pour une DÉMOCRATIE MUNICIPALE CONVIVIALE. En approuvez-vous l'esprit, l'utilité pour tous les Diois, dans l'ensemble ?

- RÉPONSE, par ordre de tirage au sort, des représentants des Listes :
- **DIOIS EN AVANT** - Alain Maurice :
- OUI, dans son Esprit. On peut utiliser les idées de cette Charte pour travailler à l'apaisement !
- **VIVRE ENSEMBLE A DIE** - Philippe Méjean :
- OUI dans son Esprit, mais au niveau des modalités c'est à voir. On constate que cette Charte est le fait de quelques uns ! Nous avons rédigé de nombreux documents en interrogeant plus de 200 personnes ...
- **UNIS POUR DIE** - Marylène Moucheron Roux (représentant Thomas SINISCALCHI) :
- NE SE PRONONCE PAS. Nous la comprenons mais pas son utilité. Qui est derrière cette Charte ? Quelle est sa légitimité ? Nous recevons un mandat représentatif et nous tranchons en dernier lieu !

Question N°2

Selon la CHARTE pour une DÉMOCRATIE MUNICIPALE CONVIVIALE la formule « convention citoyenne » facilite l'écoute réciproque pour aller vers des décisions de consensus. Si vous êtes élu(e)s, êtes-vous prêt(e)s à organiser sans délais trois « conventions » ?

- Pour une comparaison complète et loyale des trois scénarios pour **l'hôpital** :
Chanqueyras, Chamarges, réhabilitation in situ ;
- Pour « mettre à plat » la question du **Centre-Ville** ;
- Pour un **audit financier** de la ville avant investissements

Réponse à la question N°2 d'Alain Maurice :

HÔPITAL : Lieu CHAMARGES, et pas de convention. Les Diois auront tranché sur la localisation de l'hôpital avec leurs votes lors de l'élection municipale des 15 et 22 mars (démocratie représentative). Proposition de convention pour ce que les Diois-es souhaiteraient voir réaliser sur le site actuel de l'hôpital en centre ville.

CENTRE VILLE : Pas de convention mais expérimentation d'un an sur notre proposition des mobilités en centre-ville faite en février 2026 lors des élections municipales et pour laquelle les Diois auront tranché. Suivi de cette expérimentation au sein d'une commission extra municipale. Possibilité si besoin, après expérimentation, d'envisager un référendum local sur les mobilités en centre-ville.

FINANCES : Pas de convention. Le rapport DGFIP rendu public en novembre 2025 fait référence et le compte administratif 2025 qui sera voté en juin 2026 nous précisera la réalité des finances pour l'année 2025. Chaque année, les débats au CM sur les orientations budgétaires seront suivis d'une présentation publique annuelle à la salle polyvalente.

Réponse à la question N°2 de Philippe Méjean

Nous reconnaissons l'intérêt de nourrir le débat public sur des questions d'importance pour la ville. Nous sommes pour un débat apaisé, fondé sur des arguments solides. Pour faciliter cet apaisement, nous aurions souhaité que le préambule des échanges ne se résume pas au constat peu nuancé de déliquescence de la ville et d'échec total de la municipalité actuelle. Nous voyons l'intérêt d'une charte. Nous en avons adopté une, en interne, plus complète, construite avec une centaine de personnes, soutiens et colistiers. Nous l'appliquons et l'appliquerons une fois élus, en transparence et sous la surveillance d'une association citoyenne. Nous voyons surtout l'intérêt de l'élection qui permettra de recueillir l'avis de 3800 électeurs et électrices sur les programmes proposés.

Pour ce qui concerne nos réponses à votre question N°2 sur notre acceptation ou pas d'une conférence citoyenne sur 3 sujets, nous rappelons que des questions complexes appellent un débat construit et des réponses nuancées. Tu trouveras donc ci-dessous des réponses plus précises et complètes.

HÔPITAL : C'est trop tôt ou trop tard pour organiser une convention citoyenne. Elle aurait été souhaitable en 2021 si l'Etat avait accepté de comparer aussi une construction à Chargière et la reconstruction sur site qui étaient proposées par la ville et la CCD. CHANQUEYRAS n'est pas notre premier choix, mais c'est la solution que nous assumons. Elle permet de conserver un hôpital moderne de manière rapide et garantie sur Die. Si ce projet prenait du retard ou perdait des financements au point de le remettre en cause, nous chercherions le consensus des différents acteurs sur la base d'études comparées de faisabilité sur Chargière et sur le site actuel. A défaut d'accord, nous organiserions alors une convention citoyenne.

CENTRE VILLE : nous poursuivrons d'abord l'adaptation du plan de circulation actuel en écoutant les habitants, les commerçants et en expérimentant des améliorations. Si des conflits forts persistaient, pourquoi pas une convention citoyenne !

FINANCE : pas besoin d'une convention citoyenne pour auditer les finances. Le rapport de la DGFIP fait référence. Nous constatons une "dette grise" par défaut d'entretien du patrimoine sur les mandats précédents, sous couvert de "bonne gestion". La participation citoyenne est possible sur les questions budgétaires : nous expérimenterons des budgets participatifs dans certains quartiers. Nous les étendrons en cas de succès.

Réponse à la question N°2 de Marylène Moucheron Roux

HÔPITAL : Lieu CHAMARGES sans discussion et pas de convention

C'est la démocratie représentative (CM) qui décide! Oui, nous souhaitons avancer sur le sujet de la construction du nouvel hôpital et nous ne voulons plus perdre de temps. Notre position est affirmée et ne change pas quant au choix du site: Nous privilégions Chamarge et nous entamerons les démarches nécessaires dès le début de notre mandat.

Possible projet pour l'emplacement actuel en cas de déménagement. Nous avons des idées pour repenser/réhabiliter le site actuel de l'hôpital. Cependant, ce site appartient au CH du Diois et nous ne pouvons pas en garantir le devenir. Nous ne savons pas qui sera l'acquéreur final du site.

CENTRE VILLE : Concertation avec tous les Diois (Die et hors Die)

Expérimentation. Réouverture du centre ville avec accès aux véhicules. Réouverture partielle en concertation avec les riverains et les commerçants qui sont les premiers usagers/impactés des flux en centre ville. Nous étudierons la possibilité de faire une concertation plus large avec tous les Diois de Die. Concernant les Diois hors Die, ce serait utile de les consulter mais trop complexe et trop long à mettre en place.

Aspect stationnement à revoir. Si nous souhaitons réouvrir en partie l'accès aux véhicules motorisés, (horaires d'ouvertures à modifier, accès et réouverture de certaines rues) il faut avant toute chose pouvoir les faire stationner et quantifier les besoins en matière de places de stationnements.

FINANCE : rapport DGFIP fait référence. Besoin d'en savoir plus.

Audit prévue courant 2026. Oui, le rapport de la DGFIP est basé sur des chiffres de 2024. Nous avons besoins d'en savoir plus pour voir l'évolution en 2-3 ans et surtout pour voir où nous en sommes maintenant (projets et

Question N° 3 : à l'occasion des « grands débats », choisir à 50/50 entre majorité et minorité les experts et animateurs des conventions ?

RÉPONSE, par ordre de tirage au sort, des représentants des Listes :

- **DIOIS EN AVANT** - Alain Maurice :
OUI
- **VIVRE ENSEMBLE A DIE** - Philippe Méjean :
OUI sur le fond
- **UNIS POUR DIE** - Marylène Moucheron Roux (représentant Thomas SINISCALCHI) :
OUI

Question N° 4 : dans le cas où, à l'issue d'une convention où les avis sont partagés entre deux ou trois « blocs » distincts, êtes-vous d'accord pour organiser un referendum ?

RÉPONSE, par ordre de tirage au sort, des représentants des Listes :

- **DIOIS EN AVANT** - Alain Maurice :
OUI en dernier ressort
- **VIVRE ENSEMBLE A DIE** - Philippe Méjean :
OUI mais coûteux alors le travail de fond doit déjà avoir eu lieu
- **UNIS POUR DIE** - Marylène Moucheron Roux (représentant Thomas SINISCALCHI) :
OUI selon l'importance du sujet. Notre préférence est le travail par concertation sur des solutions que nous proposerons. En dernier lieu, nous trancherons

Question N° 5 : Si vous êtes suffisamment en accord avec la charte pour une démocratie municipale conviviale, mettez-vous en place, conjointement avec la minorité, un comité de suivi de la charte ?

RÉPONSE, par ordre de tirage au sort, des représentants des Listes :

- **DIOIS EN AVANT** - Alain Maurice :
OUI favorable au suivi avec commissions extra-municipales et avec personnes ressources
- **VIVRE ENSEMBLE A DIE** - Philippe Méjean :
OUI avec commissions ad-oc. Actuellement nous réfléchissons à une structure(association ..) pour le suivi de la mandature
- **UNIS POUR DIE** - Marylène Moucheron Roux (représentant Thomas SINISCALCHI) :
OUI mais dans le cas de l'existence d'une Charte

SYNTHESE DES REPONSES

	Alain Maurice	Philippe Méjean	Marylène Moucheron
1 OK charte démocratie municipale conviviale	OUI	OUI	NSP
2.1 Convention hôpital	NON Chamarges	NON Chanqueyras, si ipossibe, rechercher autre site	NON Chamarges
2.2 Convention centre ville	NON, expérimentation, referendum si nécessaire	Pourquoi pas, si nécessaire après expérimentation	NON expérimentation et contacts avec riverains
2.3 Convention finances de la Ville	NON, voir rapport DGFIP, attendre cptes.admi.2025	NON, voir rapport DGFIP	NON, voir rapport DGFIP, besoin de savoir
3 Experts et animateurs choisis à 50/50 majorité- minorité	OUI	OUI	OUI
4 Recours au referendum	OUI	OUI	OUI
5 Comité de suivi de la charte	OUI	OUI	OUI

Conclusions et observations **DIOIS EN AVANT** - Alain Maurice :

1. Vivre le mieux possible au sein du Conseil Municipal (Majorité et Minorité) et de ses Services.
2. Ouvrir avec des Commissions Municipales et Extra-Municipales. Expérimenter et accepter de se tromper.
3. Écouter/ Dialoguer : le Rôle de l'Élu(e) et sa réactivité par le n° vert communal
4. Usage possible de Convention Citoyenne et du Référendum Local

Conclusions et observations **VIVRE ENSEMBLE A DIE** - Philippe Méjean :

1. ÉCOUTER au premier plan : pour comprendre le besoin et ajouter l'expertise de chacun, des « professionnels », de l'élu(e) avec ses convictions.
2. Doser la participation en fonction du degré de désaccord
3. Limiter les Consultations selon le besoin.
4. Déléguer un budget pour « requalifier des zones de proximités »

Conclusions et observations **UNIS POUR DIE** - Marylène Moucheron Roux (représentant Thomas SINISCALCHI/Marylène Moucheron) :

1. Écouter à la base
2. Rapprocher chacun sans perdre son identité
3. Diriger en sachant quoi ? Et pour qui ?
4. Trancher finalement ce qui est le rôle de l'Elu(e).

Notre conclusion

Tout s'est passé dans un excellent climat. D'une façon générale, nous avons un regret, celui d'une implication « sur le bout des lèvres », « à l'ancienne », de toutes les populations, et non comme proposé par notre charte. Nous comprenons les hésitations face aux exigences des conventions. Conscients nous attendions des alternatives plus concrètes : mobiliser toutes les catégories de Diois, garantir la loyauté des débats, avec des animations « impartiales », mais paradoxalement nous sommes convaincus de la sincérité de nos interlocuteurs décidés à apaiser la relation entre tous les Diois(e)s. C'est un point positif à concrétiser rapidement.

MERCI

Sursaut pour Die

Merci aux trois candidat(e)s

Merci aux participant(e)s

Approuver notre initiative : <https://www.sursautpourdie.fr/>

Dire BRAVO à « Sursaut pour Die » :

<https://www.leslignesbougent.org/petitions/sursaut-pour-die-bravo-je-soutiens-linitiative-22080/>

Ce diaporama sera mis en ligne le 14 février 2026 :

<https://www.sursautpourdie.fr/telecharger/>